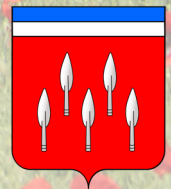
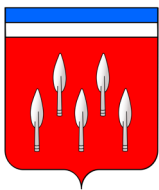




Meix-devant-Virton





MA COMMUNE	4
INFORMATIONS UTILES	6
Taxe de circulation non automatisée	6
Se protéger contre les risques d'inondation	6
NOUVELLES DE NOS ÉCOLES	8
L'école communale de Meix-devant-Virton, Robelmont, Sommethonne lauréate du « Label européen des langues 2019 »	8
La dictée du Balfroid des élèves de l'école de Meix et Robelmont	9
Les travaux à l'école de Meix	10
Les Benjaméchois	10
Les aventures de la classe maternelle de Sommethonne	10
Le printemps est là, il est temps de semer et planter dans notre potager !	11
Les écoles libres « Les Prés vers ... de Gérouville et Villers-la-Loue	11
Quelques activités de cette deuxième période	12
LES AÎNÉS SONT À L'HONNEUR	14
Commission communale consultative des aînés	14
Noces d'or et de diamant – dimanche 12 mai 2019	14
Pour sa 13 ^{ème} édition, l'excursion annuelle	15
VIE SOCIALE	16
L'accueil temps libre	16
Réunion de renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil (CCA)	17
Actualite atI	17
La constitution de la CCA 2018-2024	17
Baby Service – Nouveau !!!	18
Maison Croix-Rouge	18
LES TRAVAUX	19
VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	20
Tyroler Tanzgroupe	20
Théâtre – La Troupe « Les parents d'abord »	20
Judo – Ju-Jutsu – Traditionnel – Meix-dt-Virton – Florenville – Kobudo – Okinawa	21
Club de pétanque LA MECHOISE	22
Des nouvelles du Cercle Horticole	23
Reprise des ateliers théâtre et guitare dès le mercredi 2 octobre 2019	24
Stages feutre	24
DU CÔTÉ DES FINANCES	25
ZONE DE POLICE DE GAUME	26
Analyseur de trafic ou pub radar	27
PROPRETÉ – SALUBRITÉ – HYGIÈNE	28
Quelques petits rappels	28
Horaire parc à containers (recyparc)	28
IDELUX-AIVE	29
VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX	30

Nous vous avons promis de mieux vous informer et de travailler dans la transparence de la gestion communale.

Outre deux bulletins communaux version papier qui paraissent fin juin et fin décembre, depuis de nombreuses années, la Commune communique via facebook et depuis quelques mois, via une newsletter numérique mensuelle à laquelle il vous est toujours possible de vous abonner via le lien <http://eepurl.com/cNLHDz>, ou par téléphone au 063/578051 ou les adresses mail : karl.goffinet@meix-devant-virton.be ou colette.andrianne@skynet.be.

Ces documents restent également disponibles sur support papier sur simple demande aux guichets de l'administration communale.

Un nouveau site internet plus convivial va remplacer l'actuel, cela, pour encore mieux vous permettre d'accéder à l'information.



Nous avons également en projet, la mise en place du site de la FRW (Fondation rurale de Wallonie), site participatif devant vous permettre de donner des avis.

En attendant je vous invite à prendre connaissance de votre nouveau bulletin, et vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

*Bien cordialement.
Votre Bourgmestre, Pascal FRANCOIS*



SERVICES ADMINISTRATIFS

Administration communale
Rue de Géroville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51
FAX : 063/58 18 72



Jours et Heures d'ouverture :

Tous les matins du lundi au vendredi
de 9 h à 11 h 30
Les après-midi : des lundi, mercredi
et vendredi de 14 h à 16 h
Permanence : Le jeudi de 17 h à 19 h

Directrice générale

Madame Nathalie BOLIS
nathalie.bolis@meix-devant-virton.be

Chef de service administratif

Monsieur Alain COSTARD
alain.costard@meix-devant-virton.be

Directrice financière

Madame Nadine DENIS
nadine.denis@publilink.be

Employés d'administration :

Monsieur Olivier BOUCHAT
olivier.bouchat@meix-devant-virton.be

Madame Chantal BUYSSE
chantale.buysse@meix-devant-virton.be

Madame Annick DELIGNERE
annick.delignere@meix-devant-virton.be

Madame Elodie MEURISSE
elodie.meurisse@meix-devant-virton.be

Madame Cathy PERIN
cathy.perin@meix-devant-virton.be

Madame Prescillia BAWIN
prescillia.bawin@meix-devant-virton.be

SERVICE OUVRIER

Atelier communal, rue de Launoy, 36
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58 14 81
GSM : 0496/62 12 70

Chef des travaux

Monsieur Alain GEORGES

Fontainier

Monsieur Gérard CHAMPENOIS

Ouvriers polyvalents

Monsieur Jean-Yves ANDRIANNE

Monsieur Daniel CATOT

Monsieur Yves CHEVALIER

Monsieur Cédric CONSTANTIN

Monsieur Jean-Luc COURTOIS

Monsieur Christopher KIM

Monsieur Jean-Marie PETREMENT

Monsieur Ludovic PIERARD

Monsieur Gilles TRIBOLET

Techniciennes de surfaces

(nettoyage des bâtiments communaux)

Madame Claudette FERY

Madame Monique GEORGES

Madame Marie-Christine HENDRICK

Madame Pascale JACQUES

Madame Carole RAYNAL

POLICE LOCALE – ZONE DE GAUME

Respect – Solidarité – Esprit de service
Rue Croix-le-Maire, 25 à 6760 VIRTON
TÉLÉPHONE : 063/60 81 30

APPEL URGENT : 101

www.policelocale.be

Agent de quartier

Madame Floriane LUSSIEZ

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
(CPAS)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/58.15.52
FAX : 063/58 18 72



PERMANENCES

Service social

les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30

le mercredi de 14h à 16h

Service de médiation de dettes

le vendredi de 14 à 16h

En dehors de ces heures sur rendez-vous

Fermeture totale du CPAS
le lundi et le mercredi matin

Directeur général

Nicolas SCHILTZ

nicolas.schiltz@meix-devant-virton.be

Assistantes sociales

Madame Sophie DUCREUX

sophie.ducieux@meix-devant-virton.be

Madame Sophie GERARD

sophie.gerard@meix-devant-virton.be

Titres services

(nettoyage, lessive, repassage ...)

Mesdames Sabrina DELPORTE, Marie-Line
HAYERTZ et Sandrine SWIDERSKI

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Bibliothécaire

Madame Pauline PETIT

bibliotheque.locale.gerouville@province.
luxembourg.be

TOURISME ET
ANIMATION SOCIOCULTURELLE

(stages, ateliers, expositions, soutien
aux associations, office du tourisme, ...)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51 (commune)
ou 063/41 31 20 (CCRT)

Agent communal

Monsieur Karl GOFFINET

karl.goffinet@meix-devant-virton.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE (extrascolaire)

Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton
TÉLÉPHONE : 063/57 80 51



Jours et Heures d'ouverture

Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Le mercredi de 8h30 à 11h30

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Coordinatrice de l'Accueil

Madame Mihaela BARBACUT

atlmeix@gmail.com

Accueillantes extrascolaires

Mesdames Leyla AKIN, Martine ALLARD,
Séverine CATOT et Sandrine GATEZ

Accueillantes temps midi (hors ATL)

Martine ALLARD,
Séverine CATOT et Sandrine GATEZ,
Monique GEORGES et Pascale JACQUES

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Rue de Gérouville, 5 (1^{er} étage)
6769 Meix-devant-Virton
GSM : 0474/36 33 93



Permanence le lundi de 14h à 16h

Agent ALE

Madame Roseline ANTOINE

alemeixdevantvirton@gmail.com

TAXE DE CIRCULATION NON AUTOMATISÉE

ATTENTION : Vous êtes un particulier et propriétaire d'une remorque ? Vous devez la déclarer et payer une taxe de circulation !

Si MMA \leq 750 kg : vous devez déclarer votre remorque en remplissant un formulaire de déclaration disponible auprès des différents guichets de Jambes, Eupen et des Espaces Wallonie. Il peut également vous être envoyé par email ou courrier sur demande. Le formulaire complété et signé

doit être adressé à DG Fiscalité, Direction de l'Établissement de la Fiscalité des véhicules, Avenue Gouverneur Bovesse, 29, à 5100 Jambes ou renvoyé par email à fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be

Pour plus d'infos :
<https://www.wallonie.be/fr/actualites/une-remorque-pensez-la-declarer>



SE PROTÉGER CONTRE LES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT ET LES COULÉES DE BOUE



Avec les journées plus chaudes du printemps et du début d'été, revient le risque d'inondations boueuses lors des premiers orages survenant dans les campagnes où les champs ont été récemment semés (maïs, betterave, pomme de terre, pois, etc.). Ces inondations ne sont pas liées directement à un cours d'eau, mais aux endroits où se concentrent les eaux de pluie : à titre d'information, il y a 10.500 km d'axes de concentration du ruissellement répertoriés sur la Wallonie. L'expérience des années précédentes nous a appris qu'avec un peu de préparation, il est possible de limiter fortement l'apparition de ces phénomènes d'érosion intense, et de diminuer les dommages causés aux habitations, aux jardins et aux voiries.

Mon terrain est-il à risque, et si oui, comment me protéger ?

En tant qu'agriculteur, quel est mon rôle et quelle est ma responsabilité ?

En savoir plus sur : <https://www.wallonie.be/fr/actualites/comment-se-protoger-contre-les-coulees-de-boue-et-les-inondations> et <http://www.giser.be/>

L'action des services communaux.

Les services communaux ont un rôle à jouer à deux niveaux. D'une part, le service des travaux et des voiries assure le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques comme les fossés, caniveaux, avaloirs, et canalisations, par un entretien régulier. Le planning des entretiens est souvent adapté pour tenir compte de la saison des orages (de mai à septembre) ou d'une alerte « orages » de l'IRM. Ce service est aussi le premier à intervenir, en parallèle avec les services de secours et de police, lors d'événements météorologiques exceptionnels.

D'autre part, en complément avec ce travail de protection, le **service de l'urbanisme** ou du **développement territorial** assure un rôle de prévention avec une perspective à long terme, en effectuant les vérifications avant tout projet d'urbanisme sur un axe de concentration du ruissellement (comme prévu par le CoDT). Ces services sont sou-



vent en liaison régulière avec la **Cellule GISER du Service public de Wallonie** pour les sites ayant été inondés sur la commune, et avec le **Service technique provincial** pour réaliser des aménagements anti-inondations. De nombreuses administrations communales participent également aux plans de gestion des risques d'inondations, afin de coordonner les actions avec les communes voisines, et de se maintenir parfaitement informées. La Cellule GISER édite des guides techniques pour les candidats bâtisseurs en zone soumise à un risque d'inondation par ruissellement (voir sur www.giser.be)

QUE FAIRE, MALGRÉ TOUT, EN CAS D'INONDATION ?

- Couper l'électricité si danger de court-circuit, le gaz, le chauffage.
- Mettre les personnes vulnérables à l'abri.
- **Alerter les services de secours : composer le 112 (en cas de danger de mort pompiers – ambulance) ou 1722 en cas de moins urgent.**
- Éviter de saturer le réseau GSM (uniquement appels urgents et importants).
- S'équiper (bottes, gants, lampe de poche).
- Évacuer l'eau, racler la boue.
- Écouter la radio et les réseaux sociaux officiels, suivre les consignes des autorités

Numéros utiles (hors période d'urgence)
Service Travaux – Voiries : 063/58 14 81 ou 063/57 80 51 ou 0496/62 12 70
Service Urbanisme
Développement territorial : 063/57 80 51

EXTRAIT de l'article rédigé par le Service public de Wallonie Agriculture Ressources naturelles et Environnement (Cellule GISER) libre d'adaptation et de diffusion, avec la mention : d'après SPW - Agriculture Ressources naturelles et Environnement (GISER) SPW – Agriculture Ressources naturelles et Environnement – Cellule GISER, Avenue Prince de Liège 7 à 5100 Jambes

Suivi des différentes actions menées jusqu'à ce jour.

Le 10 juin 2018, contact est pris avec l'AIVE, suite à un orage d'importance (60 l/m² en

30 minutes), et problèmes d'inondation sur Meix-devant-Virton.

En juillet 2018, le conseil communal demande à Idelux/Projets publics d'élaborer un plan global de lutte contre les inondations. Cette décision est modifiée afin d'attribuer la commande à l'AIVE au lieu d'Idelux/ Projets publics. La signature d'une convention est proposée par l'AIVE.

Le 29 août 2018, rencontre avec Monsieur Frédéric ADAM de l'AIVE, afin d'évaluer l'ampleur de l'étude à mener pour répondre au mieux à la demande.

Le 30 octobre 2018, suite à différents échanges, l'AIVE envoie une proposition de convention avec montage financier, que le Conseil communal approuve le 31 janvier 2019, avec l'inscription des dépenses au budget extraordinaire de l'exercice 2019.

Suite à la décision de mener à bien le schéma directeur de lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement agricole, l'AIVE élabore un cahier spécial des charges pour mener une étude de faisabilité sur la problématique, et lance la procédure de marché public pour finalement attribuer le marché, le 11 avril 2019, à la société ALMADIUS à Nannin, pour le montant de 12.500,00 euros hors TVA.

Une visite de terrain est effectuée le 25 avril 2019 par l'AIVE et le prestataire, et combinée à des contacts avec des riverains.

L'AIVE est actuellement en attente de toutes les données cartographiques de la Région wallonne (PICC, MNT, orthophotoplans). Le bureau d'études aura ensuite 60 jours calendrier pour remettre son rapport. L'AIVE reviendra vers la commune fin juin / début juillet pour présenter la ligne de conduite envisagée.

Monsieur Frédéric ADAM de l'AIVE a d'autre part, pris note qu'une station météorologique amateur est tenue par Monsieur Francis DUMONT à Meix-devant-Virton. Il prendra contact avec lui afin d'avoir un historique des intensités.

L'ÉCOLE COMMUNALE DE MEIX-DEVANT-VIRTON, ROBELMONT, SOMMETHONNE LAURÉATE DU « LABEL EUROPÉEN DES LANGUES 2019 »

Dernièrement, l'école communale de Meix-devant-Virton, Robelmont, Sommethonne a participé au concours « Label européen des langues 2019 ». Le Label européen des langues est une initiative de la Commission européenne et est co-organisé par la Directions des Relations Internationales de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le FOREM, Bruxelles-Formation, l'AEF-Europe et Epale afin de valoriser et d'encourager des initiatives innovantes dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. Il récompense les nouvelles approches dans le domaine de l'enseignement des langues et favorise ainsi les bonnes pratiques. En soutenant les initiatives innovantes à l'échelle locale et nationale, le Label cherche à améliorer la qualité de l'enseignement linguistique en Europe.

Grâce à notre projet d'animation anglais « FUN TO LEARN » mis en place au sein de nos 3 implantations, notre école a remporté ce concours et s'est vue décerner le « Label européen des langues 2019. »



Pour rappel, ce projet d'animation anglaise a pour objectif de faire découvrir la langue anglaise dès la 3^{ème} primaire de façon active et ludique. L'accent est mis sur la communication orale qui est stimulée grâce à des jeux variés et concrets comme des recettes, des jeux de gestuelle, des chansons, du dessin, des mimes et des réalisations créatives. Durant 50 minutes hebdo-

madaires, les élèves participent avec plaisir aux activités qu'ils réalisent seuls, en petits groupes ou tous ensemble. Les élèves ne sont pas évalués de façon certificative mais leur participation est encouragée positivement et leur motivation a permis de nombreuses productions concrètes.



Nous ne sommes pas peu fiers d'avoir obtenu cette récompense, gage de notre volonté de toujours améliorer notre enseignement dans notre petite école de village. Un merci tout particulier à Mme Elodie JACQUEMIN et aux élèves de 3^{ème} et 4^{ème} primaires qui ont participé activement à la réussite de ce projet !

Article rédigé par Madame Gaëlle SCHMITZ, Directrice de l'école communale Meix, Robelmont, Sommethonne.

L'école communale de Meix-devant-Virton a également été sélectionnée dans le cadre de l'expérience pilote visant à renforcer la différenciation dans l'apprentissage de la lecture en M3 (3^{ème} maternelle), P1 (1^{er} primaire) et/ou P2 (2^{ème} primaire). Ceci lui a permis notamment, d'obtenir des moyens supplémentaires pour la période du 1^{er} février 2019 au 30 juin 2020 concrétisés par l'engagement d'un (une) instituteur (trice) à mi-temps

Bruno Watelet, échevin de l'enseignement.



Les enfants du cycle 5-8 de Robelmont sont allés à la Maison de la Sainte Famille de Rouvroy. Ils ont tout d'abord présenté une petite chanson aux résidents puis ont offert une fleur en guise de remerciement pour cet accueil. Petits et grands ont ensuite partagé un moment jeu autour d'une collation proposée par le Home.



Encore un doux moment de partages pour nos loulous de la Comète !



Le 23 avril, ils ont découvert le « **Festival International Nature Namur** » au Rox à Rouvroy. Au programme : visionnage de petits films sur la nature et découverte des superbes photos d'artistes bien connus de nos régions. Génial !

Les enseignants de l'implantation scolaire communale de Robelmont.

Le vendredi 10 mai 2019, nous, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} de Robelmont, sommes allés à la **journée Croix-Rouge**. Nous avons fait plusieurs activités pour découvrir la Croix-Rouge. Nous avons participé à plusieurs jeux pour pouvoir récolter des pièces de puzzle afin d'effectuer un puzzle commun. A travers ces jeux, repartis sur différents circuits, nous avons pu apprendre différentes choses. Par exemple, comment passer un appel au 112 à travers une chanson, découvrir l'intérieur d'une ambulance et le matériel des ambulanciers. Cette journée, nous a permis de découvrir l'ensemble des activités lancées par la Croix-Rouge en s'amusant.

Jade et Nathaël.



LA DICTÉE DU BALFROID DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MEIX ET ROBELMONT

Le samedi 30 mars 2019, nous avons participé à la demi-finale de la dictée du Balfroid à Houffalize. Nous avons rencontré madame Liliane Balfroid, l'organisatrice du concours depuis de nombreuses années. L'épreuve est toujours assez difficile, nous nous y étions bien préparés. Malheureusement, nous n'avons pas été retenus pour la finale à Liège, mais le principal, n'est-il pas de participer ? Après l'effort, le réconfort, nous sommes allés manger une portion de frites avec nos institutrices.

Lilah Gilson, Loïs Hubert, Lilly-Rose George et Tom Charlier.

LES TRAVAUX À L'ÉCOLE DE MEIX

Les travaux ont commencé au mois de mars pour aménager un terrain multi-sports derrière l'école. Les ouvriers ont arraché l'ancien revêtement du terrain de tennis à l'aide de machines. Puis, pose de pavés et de tarmac (quelle mauvaise odeur !). Le 16 mai dernier, installation des barrières,

des bancs, des poubelles, des paniers de basket et d'un jeu avec ressort.

Quel beau terrain multi-sports, nous avons hâte d'aller y jouer !

*Kéoma Darge, Laura Gison,
Camille Vitali et Léna Grandhenri.*

LES BENJAMÉCHOIS

Nous avons eu la chance, en 5^{ème} et 6^{ème} années, à l'école de Meix, de participer à des cours de « Benjamin Secouriste », animés par notre directrice, madame Gaëlle. Pendant trois mois, une fois par semaine, nous apprenions les gestes qui sauvent, les premiers soins à apporter aux brûlures, aux plaies, ... A la fin des cours, chacun a reçu

son brevet de « Benjamin Secouriste ». Pour clôturer ces apprentissages, nous sommes allés, le 10 mai dernier, à la « Journée Jeunesse » à Neufchâteau, organisée par la Croix-Rouge. C'était une journée géniale avec des épreuves instructives et ludiques. Nous avons reçu en souvenir, un cache-cou avec le sigle de la Croix-Rouge.

Chiara Bianchi et Elvire Pierlot.



LES AVENTURES DE LA CLASSE MATERNELLE DE SOMMETHONNE

Le 7 mai, visite à la bibliothèque de Virton : Chaque mois, tous les élèves de l'école maternelle de Sommethonne se rendent à la Bibliothèque de Virton pour profiter d'une animation lecture et choisir des livres pour la classe. Lors de cette visite du 7 mai, nous avons pu profiter de l'exposition « couleurs et émotions ». A cette occasion, 4 cabanes de couleurs sont installées : bleue, rouge,

jaune et noire, représentant chacune une émotion. Nous y entrons et Virginie nous fait découvrir un petit jeu ou une histoire en lien avec l'émotion. Les enfants ont beaucoup aimé cette belle animation qui a duré une heure et demie, animation durant laquelle ils ont pu s'exprimer, jouer et prendre beaucoup de plaisir.

LE PRINTEMPS EST LÀ, IL EST TEMPS DE SEMER ET PLANTER DANS NOTRE POTAGER !

Par une belle journée du mois de mai, nous nous sommes rendus à notre potager pour préparer la terre avant les semis et plantations. Nous nettoyons la terre, observons et réfléchissons. Quel légume aimerions-nous récolter ? La ciboulette est toujours là et elle est très belle ! Les enfants proposent et madame va acheter au magasin, les graines correspondantes. Par une belle journée



ensoleillée, nous nous mettons au travail ! Plantation de pommes de terre, plants de tomates cerises, de potiron, de butternut, de concombre. Semis de graines de radis et carottes. Nous arrosons, puis patience... jusqu'à la récolte. Quel bonheur de pouvoir jouer au jardinier à l'école !

Les enseignants de l'implantation scolaire communale de Sommethonne.

Les classes maternelles de Meix-devant-Virton sont parties en excursion ce mardi 21 mai au Luxembourg. Au matin, les enfants sont allés visiter le mini joli parc animalier de « Escher Déierepark » à Esch-sur-Alzette où ils ont pu nourrir : chèvres, moutons, biches, mouflons et observer des rats laveurs, cochons d'inde... Ensuite, Les enfants ont eu



une visite guidée de l'aéroport de Luxembourg. Ils ont réalisé le chemin des voyageurs : bureau d'information, contrôle des identités, passer le portique de sécurité, attendre l'arrivée de l'avion avec la mascotte de la classe des petits « Tchupacacbra ». Quelle journée remplie d'émotions !

Les enseignants de l'implantation scolaire communale de Meix-devant-Virton.

LES ECOLES LIBRES « LES PRÉS VERS ... DE GÉROUVILLE ET VILLERS-LA-LOUE

Les élèves de 6^{ème} année nous racontent ce semestre :

Le carnaval : Le 22 mars, nous sommes venus déguisés à l'école car l'après-midi, nous fêtons le carnaval. Nous avons profité du beau temps pour nous amuser dans la cour, petits et grands. Les institutrices avaient apporté des confettis et nous avons joué aux « cerceaux musicaux ».



Wallonie plus propre : Nous avons pris des sacs poubelle (de 2 couleurs différentes), des gants et des gilets jaunes pour être bien visibles le long des routes. Nous avons passé notre matinée à ramasser les déchets dans Villers-la-Loue et on a fait klaxonner les voitures qui passaient par là. Nous avons également appris une chanson « Notre terre ». Nous espérons que les citoyens ne vont plus polluer et respecter la nature.



Blind Test : Le comité de parents a organisé un 2^{ème} blind test au profit de notre école. Une soirée très animée où nous avons

pu tester notre culture musicale. C'était chouette de tous se retrouver et de s'amuser ensemble. Merci à toutes les personnes qui y ont participé !



Classe de découverte : Au mois d'avril, l'école de Gérouville est venue dans notre école à Villers-la-Loue pour faire le plein de petites activités en découvrant notre village, ses monuments et lieux historiques. Le groupe « Bloutch » est venu faire un concert dans notre salle de gym. Nous avons été visiter le Musée Gaumais à pied, appris la Troïka de Saint-Mard, visité l'entreprise Dargenton, et bien d'autres choses.

Les élèves de 6^{ème}, Océane, Lucas et Killian

QUELQUES ACTIVITÉS DE CETTE DEUXIÈME PÉRIODE DANS LA CLASSE DES P3P4 DE GÉROUVILLE



Projet B.D.



Dans notre classe, nous avons la visite de Mathilde alias « Pola », illustratrice et auteure de bande dessinée. Elle nous a expliqué son métier et nous a montré comment on dessine un personnage et avec quels outils. Elle nous a présenté également sa B.D. qu'elle était en train de réaliser.

Solene, 4^{ème} année



Notre thème du spectacle de l'école était l'Art cette année. Nous, les 3^{èmes} et 4^{èmes} années, nous avons choisi le neuvième art : la B.D. Comme pièces de théâtre, nous avons adapté le Petit Spirou, Astérix et Obélix, Ducobu et pour terminer, « le loup en slip », un album adapté par notre stagiaire, M. Stéphane Godard

Arthur F. - 4^{ème} année

Les classes de patrimoine à Villers-la-Loue en avril :

La danse :

Lors des classes vertes, nous avons appris avec madame Virginie, notre prof d'éducation physique la danse folklorique de Saint-Mard, la troïka. C'était très sympa !



Arthur, 4^{ème} année

La visite du cimetière militaire d'Houdrigny :

Le 22 août 1914, 300 soldats ont été abattus sur les hauteurs d'Houdrigny. On leur a retiré leurs bracelets d'armée. Certains n'avaient plus de bracelets alors on a écrit « inconnu » sur les tombes. Le cimetière militaire a été réalisé suivant des plans allemands. Nous avons été impressionnés par le lieu et par les commentaires de notre guide, Bernard Gaule. Un grand merci à lui de nous avoir conduits vers un lieu de notre patrimoine historique.



Zoé, 4^{ème} année

Le jeu de piste :

En classes vertes, nous avons fait un jeu de piste à travers le village de Villers-la-Loue. Il y avait des mots cachés un peu partout. Comme sortes d'énigmes, il y avait des calculs, des devinettes, des messages codés. On a appris beaucoup de choses sur des endroits du village : le cours d'eau de la Chevratte, la tombe d'un soldat américain abattu en 1944, l'ancienne école du village, la Croix Jacques et la Croix Jeanne et leur histoire.

Laure, 3^{ème} année

Activité de vannerie/peinture :

Avec l'aide de deux animatrices des Créateliers, nous avons tréssé un poisson d'avril avec différents matériaux : de l'osier, du saule, du noisetier, du lierre, du chiendent, du bambou, du jonc. Marianne nous a guidés au fur et à mesure de notre réalisation. Magnifique ! Dans l'après-midi, Laurence nous a distribué des photos insolites autour de l'école. Notre activité consistait à utiliser des parties de photos pour représenter son village personnel. Avec du matériel varié, nous avons laissé libre cours à notre imagination pour y apporter de la couleur.



Line, 4^{ème} année

L'opération Village Propre :

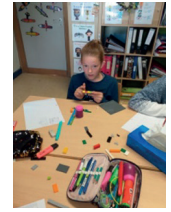
Comme chaque année, nous sommes partis avec toutes les classes ramasser les déchets dans notre village et autour de notre village. Il y avait une équipe sur le côté gauche et une sur le côté droit pour la sécurité. On s'est divisé au chemin du terrain de foot. On

y a découvert plus loin un repaire de pirates avec plein de bouteilles vides laissées sur place. Ce n'était pas beau à voir !!

Faustin, 3^{ème} année

Nos ateliers du moment :

En ce moment, nous apprenons deux matières difficiles : les fractions et la conjugaison. Pour que cela soit plus gai, nous avons fait plusieurs ateliers en conjugaison : avec des bouchons, avec des pinces, des mots croisés et sur tablettes.



Pour les fractions, nous avons travaillé avec des légos C'était cool !

Sarah, 3^{ème} année

La relaxation :

Avec madame Lucie, lors de la récréation, nous pratiquons la relaxation sous le soleil (quand il y en a). Nous suivons des exercices de yoga et nous nous sentons plus calmes pour rentrer en classe. Tout le monde aime cette activité.



Solene, 4^{ème} année.

Planète mômes :

Nous avons assisté à une animation sur le thème de l'Espace avec les élèves de Villers-la-Loue. Ce que nous ne savions pas : les sortes d'étoiles (Grande Ourse, Petite Ourse), le soleil est une étoile, les phases de la Lune, l'apesanteur et les satellites autour de certaines planètes. C'était très intéressant !!! On a adoré !



Joye, 3^{ème} année

Sortie de printemps :

En route vers le verger de Solene en ce début de printemps pour observer les transformations de notre pommier « Président Raulin ». Déjà beaucoup de bourgeons qui attendront le soleil et la chaleur pour s'ouvrir. Ensuite, nous sommes partis à la rencontre de nouveau-nés : les agneaux dans la bergerie du papa de Solene. Il y avait beaucoup d'agneaux. Nous en avons caressé quelques-uns.

Zoé, 4^{ème} année

LES AÎNÉS SONT À L'HONNEUR

LA CCCA – COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DES AÎNÉS

Suite aux élections communales d'octobre 2018, la composition de la CCCA (Commission communale consultative des aînés) a été renouvelée. Après un appel aux personnes âgées de 55 ans et plus, treize candidats ont manifesté leur intérêt, sachant que l'objectif d'un tel conseil, est de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations, aspirations et droits des aînés. Le nouveau groupe a eu sa première réunion le 28 mai 2019. Il a reçu des informations de Madame Héloïse GOFFETTE, chargée de projets à la Province de Luxembourg, sur le rôle, les missions du conseil communal consultatif des aînés, ainsi que sur l'opération senior focus. Un président (Herbert VERBRUGGEN), deux vices présidents (Stefano ALBANESE et Marie-Madeleine DUPONT) et une secrétaire

(Francine VANDENHAUTE) ont été désignés au sein du groupe. Félicitations à eux. La conseillère communale Sabine HANUS FOURNIRET, en charge des aînés, continuera quant à elle, à les aider dans leur mission.

Colette ANDRIANNE, Echevine en charge de la communication.



NOCES D'OR ET DE DIAMANT – DIMANCHE 12 MAI 2019

Cette année 2019, trois couples ont fêté ou fêteront leurs noces de diamant (60 ans de mariage) et pas moins de dix couples célébreront leurs noces d'or (50 ans de mariage) :

Noces de diamant :

**Simone et José HENIN – GEORGES de Meix,
Louise et Raymond ALLARD – HEYDEN de Meix,
Simone et Jacques LIESENBORGH-S-CORNET de Meix.**



Noces d'or : Christiane et Maurice JACQUES – JACQUES de Géroville, Michelle et Narcisse ANTOINE – DOUCET de Meix, Agnès et Jean-Paul TALBOT – RICHARD de Meix, Micheline et Claude LAURENT – DE BACKER de Géroville, Jacqueline et Marcel MICHEL – FORGET de Géroville, Monique et Claude HUBERT – PIERARD de Meix, Hélène et Roger BERTENS – GRAWEZ de Meix, De-

nise et Gérard MOTCH – ISAAC de Meix, Monique et Bruno PETREMENT – LABARBE de Géroville, Maria et José DOS SANTOS – DA SILVA de Meix.



L'administration communale de Meix leur a rendu hommage le dimanche 12 mai à la salle de gymnastique de l'école communale de Meix (remise de diplômes, cadeaux et fleurs de circonstances sans oublier le traditionnel verre de l'amitié).

Nous réitérons aux jubilaires nos plus chaleureux souhaits de bonne santé et de joies partagées avec leurs proches pour de longues années encore.

*S. HANUS-FOURNIRET,
Conseillère communale, en charge des aînés.*



POUR SA 13^{ÈME} ÉDITION, L'EXCURSION ANNUELLE

L'excursion annuelle organisée par l'Administration communale de Meix emmènera ses aînés à **ARZVILLER en Alsace**. La date retenue est le **mercredi 18 septembre** prochain.

Au programme : Départ à 6 h 15, ramassage terminé (en fonction des inscriptions, un détail par village sera transmis en temps utile), Petit déjeuner à LONGEVILLE LES SAINT AVOLD, Route vers Arzviller et le Plan Incliné. A 10 h 30 : Visite commentée de l'ouvrage avec descente du plan incliné en vedette et petit tour sur le canal et à 12 h 30 : Repas de midi à LUTZELBOURG : Kir à la mirabelle, Pâté en croûte médaillon, salade verte et carottes, Paupiette de bœuf à l'ancienne, légumes et frites, Crème brûlée, ¼ vin + eau et café. A 15 h 30 : Visite guidée de la cristallerie LEHRER à GARREBOURG, 19 h 00 : arrêt à Neufchef pour le repas du soir avec animation musicale : assiette froide, salade, frites, dessert et une boisson + eau. Le retour dans nos chaumières est prévu vers 22 h 30-23 h 00.

Public concerné : Les couples de l'entité dont un des conjoints au moins atteint l'âge de 55 ans au 31/12/2019 et toute personne isolée qui atteint l'âge de 55 ans au 31/12/2019.

Participation financière : 50 euros par participant, payables sur le compte **BE45 0910 0051 0489 (BIC : GKCCBEBB)**, correspondant à la moitié du coût réel de la journée (la commune intervient pour l'autre moitié).

Date limite du paiement : le 01/09/2019. En cas de désistement de dernière minute **dûment justifié** (certificat médical, convocation imprévue, à adresser à l'administration communale), le remboursement du montant payé préalablement à la date du 01/09/2019, sera remboursé par les services de la comptabilité communale.

Inscriptions : à l'administration communale (tél. : 063/57 80 51) ou chez Sabine HANUS-FOURNIRET, conseillère communale en charge des aînés au 063/57 03 54 ou au 0475/79 43 86 pour le **lundi 12 août au plus tard**. Votre inscription **obligatoire** sera enregistrée dès réception du talon ci-dessous dûment complété (disponible au guichet communal) et de votre paiement.



Bulletin de participation

Nom et Prénom : _____

Demeurant à _____

Rue _____ N° _____

Numéro de téléphone ou de GSM _____

Participera à l'excursion du 18/09/2019

Nombre de participants : _____ Lieu d'embarquement : _____

Il (elle) verse la somme de 50 € par personne au compte n° BE45 0910 0051 0489 (BIC : GKCCBEBB)

_____, le _____ 2019

L'ACCUEIL TEMPS LIBRE



Deux **stages** ont été programmés pour les enfants de 4 à 12 ans, durant les vacances de **carnaval** et de **Pâques**. C'était l'heure du spectacle pendant les vacances de carnaval et tout le monde s'est envolé pendant celles de Pâques. Les enfants se sont amusés à construire une petite scène de théâtre et ont eu la joie de découvrir l'aéromodélisme. Merci aux animateurs et au responsable du **club d'aéromodélisme de Villers-la-Loue** pour la démonstration faite aux enfants.



La coordinatrice de l'accueil extrascolaire, les échevins en charge de la petite enfance et de l'enseignement, mais aussi les animateurs coordinateurs et les animateurs - étudiants brevetés et autres - se sont réunis à plusieurs reprises, durant ces derniers mois, pour déterminer les thèmes de chaque semaine et programmer les activités relatives. **Un grand merci** est à adresser à **Madame Mihaela BARBACUT**, coordinatrice de l'accueil temps libre pour sa grande compétence, son esprit d'équipe, son sens de l'organisation et le travail qu'elle a fourni.



Colette Andrianne, échevine de la petite enfance.

L'organisation d'une **plaine de vacances** pour les enfants de 4 à 12 ans et les **bout'choux** (enfants de 2.5 ans à moins de 4 ans) est également programmée en **juillet** et **août 2019**.





RÉUNION DE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

Le 1^{er} avril 2019 a eu lieu la première réunion de la nouvelle Commission Communale de l'Accueil. Sur l'ordre du jour 2 points importants : actualité ATL novembre 2018 – mars 2019 et la constitution de la nouvelle CCA.

La présidente de la Commission, l'échevine de l'Accueil Temps Libre, Colette Andrianne, a ouvert la réunion en proposant

un tour de table pour la présentation des participant-e-s.

La coordinatrice Accueil Temps Libre a remercié les membres de la CCA d'avoir accepté ce mandat. Elle a présenté les activités de la coordination ATL dans la période novembre 2018 – mars 2019 et les activités en cours.

ACTUALITE ATL

Dans la période novembre 2018-mars 2019, l'activité de la coordination ATL a été marquée par les démarches pour le renouvellement de la CCA. Plusieurs étapes ont été parcourues pour constituer cette commission : information par courriers, sur la page Facebook et sur le site de la commune, contacts directs des partenaires, réunions de concertation par composante, décisions au niveau du Collège et du Conseil Communal. **Dans les 6 mois qui suivent la date des élections communales, chaque commune ayant adopté le dispositif de coordination Accueil Temps Libre doit renouveler la composition de sa CCA pour la période de 2018 à 2024.** La Commission Communale de l'Accueil est un lieu de rencontre, de concertation d'échange et de coordination. C'est un lieu d'analyse des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants de 2,5 ans à 12 ans durant leur temps libre. Et c'est surtout un organe d'impul-

sion, un lieu où peuvent « fleurir » des idées novatrices. Cette commission est **constituée de 5 composantes** : les représentants politiques, les représentants des établissements scolaires, les représentants des personnes qui confient leurs enfants, les représentants des opérateurs de l'accueil et les représentants des associations sportives, culturelles et artistiques.



LA CONSTITUTION DE LA CCA 2018-2024

La liste des membres de la CCA par composante a été présentée. Après, une présentation ample du cadre législatif, de la CCA et de la coordination ATL dans le contexte du décret ATL et deux capsules vidéo ont été proposées aux participants pour élargir la perspective sur cette problématique. La présentation a été contrepointée par des clarifications. Les membres de la CCA ont travaillé aussi sur le Règlement d'ordre in-

terieur de la CCA qui a été aussi approuvé lors de cette séance.

La prochaine réunion aura lieu en octobre – novembre 2019. L'ordre du jour sera fixé en concertation en fonction de l'évolution des activités ATL. En principe il visera le bilan annuel et le plan d'action 2019-2020 de la coordination Accueil Temps Libre.

Coordinatrice ATL, Mihaela BARBACUT

BABY SERVICE – NOUVEAU !!!

UN STATUT POUR LES ACCUEILLANTES DE L'ASBL BABY-SERVICE.

Depuis 40 ans, l'équipe du Baby-Service s'implique, avec enthousiasme, dans la construction du métier d'accueillante et sa professionnalisation.

Aujourd'hui, les revendications des accueillantes ont été entendues : nous pouvons offrir aux accueillantes **un contrat de travail d'employé(e)-travailleur à domicile (salaire mensuel fixe)**.

« Parce que nous croyons que l'accueil familial permet un regard bienveillant sur chaque enfant accueilli pour respecter son propre rythme.

Parce que nous croyons que l'accueil familial permet la création de liens et d'échanges dans une ambiance calme et chaleureuse qui facilite les apprentissages et la confiance en soi... »

Nous souhaitons agrandir notre équipe pour répondre au mieux aux demandes des parents et futurs parents.

Si vous êtes puéricultrice

(ou diplômes requis) et que l'accueil des enfants de 0 à 3 ans vous motive...

Contactez-nous pour des informations complémentaires, un entretien ou une visite à votre domicile :

Rue des Déportés, 41 6700 Arlon

063/21 81 65

secretariat@baby-service.be



MAISON CROIX-ROUGE

VOLONTARIAT

Si vous avez quelques heures de libres une fois par semaine ou tous les quinze jours, je vous propose de rejoindre notre équipe de bénévoles au sein de la **Maison Croix-Rouge** de Virton. Chaque semaine le mardi après-midi de 14 h à 16 h nous nous rendons par binôme au sein des homes de Virton (Amitié, MRS St Charles et Sainte Famille Rouvroy).

Pour quoi faire ?

Proposer alternativement de la lecture (livres grand caractères ou revues) et des produits de bouche revendus prix coûtant. Cela nous permet d'échanger avec les résidents, de continuer à leur donner une certaine autonomie dans leurs choix et surtout de leur apporter un peu de chaleur et parfois même de leur remonter le moral.

Si côtoyer des personnes âgées ne vous dérange pas, si au contraire vous êtes prêt(e) à vous investir dans ce volontariat notre petite équipe vous ouvre les bras.

Les frais de déplacement peuvent être demandés et vous serez assurés pour ceux-ci ainsi que dans le cadre des vos activités dans la limite des horaires de prestations.

Pour plus d'information vous pouvez vous adresser à **Madame Lénéel Anne-Marie** épouse Marceaux, **actuelle coordinatrice** de ce groupe, par mail lenelam@yahoo.fr ou de vive voix évidemment (le numéro de téléphone figure dans l'annuaire).



LES TRAVAUX

L'état d'avancement des travaux est régulièrement publié dans la newsletter mensuelle dont le Bourgmestre parle dans l'éditorial, page 3.

Quelques dossiers actuellement en cours :

> **Agrandissement et transformation de bâtiments communaux phase 1 (PIC 2017-2018)**

Estimation : 448.553,05 €, Auteur de projet : Jacques DAVIN – L'arche claire SPRL, Travaux confiés à la SPRL HOMEL FRERES à Chiny pour un montant de commande de 519.114,83 €, financés en partie par un subside du Département infrastructures (plan d'investissement communal – programmation 2013 – 2018).



- > **Aménagement d'un terrain multisport à Meix** – Travaux confiés à la SPRL Jardilux à Libramont pour un montant de 173.771,85 € financés en partie par un subside de INFRASPORT.
- > **Analyse du matériel de remplissage au terrain synthétique de Meix** par la Société LARECO à marche – Coût : 2.789,05 €.



- > **Création de plaines de jeux à Gérouville et Robelmont** par la firme TRAGESOM – Montant des travaux : 198.599,90 € subsidiés en partie par le SPW – Direction des infrastructures sportives.
- > **Remplacement des châssis du presbytère de Gérouville (Monument classé)** – travaux attribués à la SPRL Menuisud de Habay-la-Neuve pour le montant de 58.442,32 € subsidiés en partie par l'Agence wallonne du Patrimoine.
- > **Création d'une maison médicale à Meix** – octroi du permis d'urbanisme en date du 22 mars 2019 par le service urbanisme du SPW.
- >



TYROLER TANZGROUPE

Le Tiroler Tanzgruppe (TTG) et Houlines (dances et musique) viennent de fêter leurs 50 ans d'existence.

Un bal folk a été organisé le 1^{er} septembre, animé par le duo Decker-Malempré et par le groupe bien connu Trivelin.



Que de souvenirs depuis l'hiver 67-68, période de la fondation du groupe ! Comme l'attestent les anciennes photos de l'exposition, une bonne partie des enfants (à l'époque) du village ont fréquenté le groupement. L'ex-

position a eu lieu le 28 octobre, avec photos, vidéos, mannequins habillés avec nos 7 costumes (Tyrol, Wallonie, Israël, ...), articles de journaux depuis la fondation, instruments de musique.



L'exposition était suivie d'un repas dansant. Même les personnes n'ayant jamais pratiqué la danse folk ont participé aux animations. Anciens et nouveaux membres ont échangé des souvenirs, parfois nostalgiques, et de bonnes tranches de rigolade en se rappelant certaines sorties chahutées. Bref : ambiance fantastique, fête réussie.

THÉÂTRE – LA TROUPE « LES PARENTS D'ABORD »

La troupe « Les parents d'abord » a vu le jour il y a 14 ans déjà. Tout est parti d'une idée folle. Les membres de la troupe faisant tous partie de l'association du comité de parents de l'école du village se sont dit : « Et si on jouait une pièce de théâtre au profit de l'école ? ». Chaque année, la troupe joue la comédie. La dernière, « Mon meilleur copain » d'Eric Assous, mise en scène par Bernard GAULE, a été jouée dans la salle Abbé Denis à Villers-la-Loue en mars dernier, par les acteurs Audrey Devillers, Fabienne Beguin, Claire Poncelet, Alain Cornet et Peter Besseling. L'intégralité des recettes étaient destinées à des démarches sociales.





JUDO – JU-JUTSU – TRADITIONNEL – MEIX-DT-VIRTON – FLORENVILLE – KOBUDO – OKINAWA



Quelques nouvelles du Club J.J.T.M.F



Le club est toujours bien actif grâce à son moniteur Jean-Luc, qui revient de son stage annuel au Japon sur l'île d'Okinawa. C'est en avril du 12 au 26, qu'il a pu une fois de plus se perfectionner dans la pratique des armes et comme d'habitude rencontrer ses maîtres Japonais. En photo avec Yogi, Maître en karaté avec lequel il s'entraîne régulièrement depuis 17 ans. Même, si le voyage et le décalage horaire lui pèsent un peu, il revient toujours positif de ses entraînements, et peut continuer à progresser ainsi et transmettre tout son savoir à ses élèves, qui à leur tour ne cessent de progresser.

Dans le groupe des adultes, un passage de grades en Ju-Jutsu a eu lieu.



1^{ère} Barrette Rouge : BOUILLON Julien, GOFFINET Audrey, PEREA Maxence, BOQUEL Léa, DE CARTIER François-Louis, BRADFER Maël (Absent sur la photo).

3^{ème} Barrette Rouge : MIKALACKI Ana, MIKALACKI Alexandre, MIKALACKI Lara et Nina

Ceinture Rouge : DURAND Loreley

Ceinture Marron : DURAND Eric



Nous les félicitons pour le travail accompli, ainsi que le sérieux dont ils font preuve lors des cours afin de maintenir un bon équilibre au sein de l'équipe.

Programme du club :

Vendredi 14 juin : Remise des grades en Judo et cadeau traditionnel comme chaque fin de saison sportive.

En août du 5 au 15 : Camp sportif en Autriche dans le Tyrol à STANZACH.

Photos et infos à découvrir lors du prochain bulletin.

A titre indicatif, la saison sportive en Judo prend fin le vendredi 14 juin.

Concernant les adultes, les cours continuent aux mêmes heures jusqu'au vendredi 2 août ainsi que les dimanches matin de 10 à 12 heures et reprise générale en septembre vendredi 13.

Renseignements :

GOFFINET Jean-Luc

Tél. : 063/57 18 66 – GSM : 0494/49 75 50

E-mail : jjtmf83@skynet.be

CLUB DE PÉTANQUE LA MECCHOISE

Une première pour le club de pétanque LA MECCHOISE !

L'équipe des filles du club la MECCHOISE, ont gagné la première place au championnat provincial interclubs à Aubange, organisé le 1^{er} mai 2019.

Félicitations à Tsetsegmaa Ay, Anne-Marie Doulet, Marie-Madeleine Lallouette, Marie Anne Adam, Chantal Dasnoy et Isabelle Stahl. Quant aux hommes du club, ils terminent 4^{ème} sur 10. Félicitations à eux également.



Petite info : Réputée peu physique, on pourrait croire que la pétanque n'est pas un sport à proprement parler. Pourtant, selon la définition étymologique du mot « sport » et les caractéristiques de ce divertissement introduit en Gaule par les Romains font que la pétanque est bien un sport à part entière. **La pétanque peut donc bien être considérée comme un sport puisque :**

➤ La FFB (Fédération française de boules) fut créée en 1942 puis apparut la FFPJP (Fédération française de Pétanque et de Jeux provençaux) en 1945.

➤ Des compétitions sont organisées très régulièrement, notamment les Championnats du monde annuels disputés depuis 1959.

➤ Des règles bien précises régissent la discipline et elles sont communes à tous les pays du monde.

➤ La pétanque associe de grandes qualités de concentration, de stratégie, de coordination des membres et d'esprit d'équipe.

➤ En conclusion, malgré une réputation de « jeu de vacances » joué majoritairement par des retraités, un verre d'apéritif anisé au bord des lèvres, la pétanque est bien un sport qui nécessite beaucoup d'entraînement pour parvenir à du haut-niveau.

Sa qualité principale étant qu'il est accessible à tous, sans contre-indications de santé, accessible financièrement et surtout convivial. Par ailleurs, comme des centaines d'autres sports, il convient de savoir que les boulistes sont soumis régulièrement à des contrôles antidopages et d'alcoolémie. (Source : Educnaute-infos)

ALORS, si lancer les boules vous tente, rendez-vous le mercredi et le vendredi à partir de 13 h 30 au boulodrome situé rue de Launoy à Meix-devant-Virton.

Plus d'infos auprès de
Pascal FRANCOIS
063/57 62 25 ou 0473/99 89 55
pascal.francois@village.uunet.be
ou Jacques HANUS
063/57 15 81 – fc24-8325@skynet.be
ou Michel GILLET
063/57 19 30



DES NOUVELLES DU CERCLE HORTICOLE

Les conférences se suivent et ne se ressemblent pas, vu la diversité des sujets abordés.



Après une brillante démonstration de sculptures sur légumes en février, des clés nous ont été fournies en mars pour la création d'un jardin potager et ornemental, avec espace pour enfants.

La conférence d'avril portait sur les différents terreaux, leur composition, leurs rôles. Mois de mai, mois de la fête des mamans : Monsieur Carrasco nous a présenté une magnifique démonstration de différents gâteaux floraux. Un régal pour les yeux.



Vous trouverez, ci-dessous le **programme des conférences pour le second semestre 2019** :

Mardi 10 septembre	Monsieur Salmon	Création de nichoirs
Mardi 8 octobre	Monsieur Scholtès	Questions/réponses aux problèmes de jardinage et soins aux plantes
Mardi 5 novembre	Madame Neyts	L'huile d'olive aux mille vertus
Mardi 17 décembre	Madame Lahure	Décoration florale pour Noël



Les conférences ont lieu à 19 h 30 à l'école de Meix-devant-Virton.



N'hésitez pas à venir en écouter l'une ou l'autre, **même si vous n'avez pas encore votre carte de membre.**

Pour rappel, **celle-ci est au prix de 6 euros pour l'année et donne droit à l'accès gratuit à toutes les conférences du cercle de Meix**, mais également à **celles des autres cercles horticoles**, ainsi qu'à **des réductions dans certains commerces** (liste sur demande).

Vous pourrez obtenir ces cartes lors d'une conférence ou auprès des membres du Comité

- > J-Luc Gilson, Président
063/57 62 10
gilson.jeanluc@gmail.com
- > Eliane Cornet, Trésorière
063/57 75 45 – pull-cherie@skynet.be
- > A-M Gonry, Secrétaire
063/57 67 77
annemarie.gonry@skynet.be

Cette année, deux sorties sont programmées :

- > La visite du parc d'Aurélié (un petit Versailles) à Bastogne le 14 juin
- > La visite d'une plantation de petits fruits et leur transformation, à Chenois chez Jean-Noël Wagner, en septembre (date encore à préciser).

Le Comité du cercle souhaiterait s'étoffer quelque peu. **Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous faire connaître.**

Chacun(e), avec ses idées, est le(la) bienvenu(e).

Anne-Marie GONRY, pour le Cercle horticole.

REPRISE DES ATELIERS THÉÂTRE ET GUITARE DÈS LE MERCREDI 2 OCTOBRE 2019

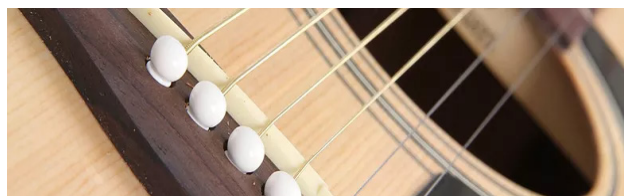


Comme chaque année, le Centre Culturel de Rossignol en partenariat avec l'administration communale propose des cours théâtre et de guitare à l'école communale de Meix-devant-Virton les mercredis après-midi.

Ces stages ne sont pas réservés qu'aux habitants de la commune : n'hésitez pas en parler autour de vous !

L'atelier de guitare s'adresse aux apprentis musiciens de tout âge. L'année coûte 150 € et il est nécessaire de venir avec son propre

instrument. Il s'agit surtout d'une initiation. Les cours se déroulent le mercredi de 15 h 15 à 16 h 15.



Le théâtre est quant à lui réservé aux jeunes de 9 à 13 ans. L'année coûte 150 €. Un spectacle est joué devant les parents à la fin de l'année.

STAGES FEUTRE

Dates : 26 octobre 2019 (chaussons ou chapeau), 16 novembre 2019 (chapeau), 15 février 2020 (sacs colorés), 14 mars 2020 (chaussons ou chapeau) et le 16 avril 2020 (objets déco en 3 dimensions).

Prix : 55 € la journée.



Intéressé(e)?

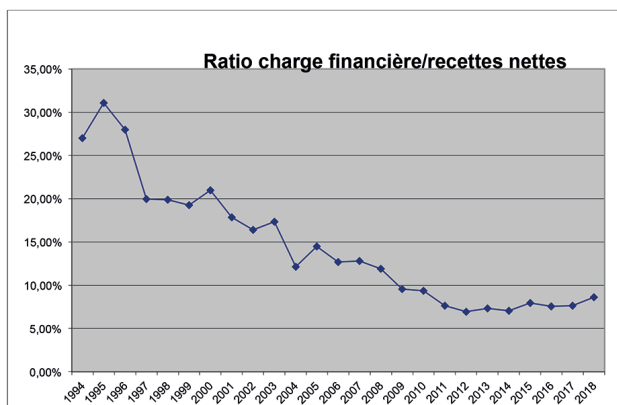
Infos et inscriptions via info@ccrt.be ou par téléphone au 063/41 31 20.

Description des ateliers sur le site internet www.ccrt.be/ateliers

Extrait du rapport accompagnant le compte de l'exercice 2018 en application de l'article L 1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, établi par l'échevin Marc GILSON.

Le compte 2018 présente pour le service ordinaire des droits constatés nets pour un montant de 4.850.371,53 €, des engagements pour un montant de 4.475.259,85 € et des imputations comptables pour un montant de 4.338.371,73 €. En ce qui concerne l'extraordinaire, les droits constatés nets s'élèvent à 3.290.041,31 €, les engagements à 3.290.041,31 € et les imputations comptables à 1.150.497,13 €.

Le résultat budgétaire qui en résulte est un **boni d'un import de 375.111,68 € à l'ordinaire** (Résultat en diminution de 81.536,37 € par rapport à 2017) et un résultat de 0,00 € à l'extraordinaire. **Le résultat comptable** de l'exercice montre un **boni de 511.999,80 € à l'ordinaire**, un **boni de 2.139.544,18 € à l'extraordinaire**.



L'impact de l'annulation des ventes de bois, conséquence de la PPA (peste porcine africaine), est très important sur le résultat du compte 2018 qui est amputé de plus de 400.000 € de recettes. Outre un résultat à l'exercice propre en forte diminution, les prélèvements servant au financement des dépenses extraordinaires sont nettement inférieurs aux années précédentes (235.000 € contre 455.000 € en 2017 et plus de 827.000 € en 2016). Il est à craindre que les aides de la Région Wallonne ne permettront pas de combler le manque à gagner et aura comme principale conséquence, la réduction du rythme des investissements futurs. D'ailleurs, pour 2018 la commune n'a reçu aucune aide pour compenser les recettes non perçues

des ventes de bois mais, pour néanmoins respecter les engagements pris au niveau des investissements, nous avons eu recours aux réserves disponibles (prélèvement dans le fonds de réserve extraordinaire) et à l'emprunt.

A niveau d'investissement égal, cette situation n'est bien entendu pas tenable. Dès lors une attention toute particulière sera apportée à l'endettement communal et nous devons revoir le rythme de notre politique d'investissements. **La charge de la dette totale est en augmentation** en valeur absolue mais en diminution en termes de pourcentage de nos dépenses. Au cours de l'année 2018 la Commune a contracté, en part propre, des emprunts pour un total de 745.900 €. L'endettement jusqu'en 2011 était très faible pour une Commune comme la nôtre. Il se situe aujourd'hui à un niveau plus « normal ». **Toutefois, les balises que nous nous étions fixées sont toujours rencontrées (charge de la dette inférieure à 12,5 % de nos recettes propres et montant de la dette compris entre 100 et 110 % de ces mêmes recettes).** Notre commune est néanmoins toujours en-dessous de l'endettement moyen des autres communes de la Province.

Vu les taux relativement bas à l'heure actuelle, le recours à l'endettement peut être une solution intéressante pour les finances communales et le citoyen, **mais la commune a l'intention de continuer sa politique d'investissement cohérente tout en gardant en équilibre ses finances.**

Plus de détails :

<http://www.meix-devant-virton.be/commune/ma-commune/budget/>





La Zone de police de Gaume, c'est...

La Zone de Police de Gaume couvre un vaste territoire rural de 600 km², situé à l'extrême sud de la Belgique et en bordure de la France. Celle-ci compte 7 communes : Chiny, Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Rouvroy, Tintigny et Virton.

La Zone de Police de Gaume, c'est aussi :

- Une circulation quotidienne d'environ 20.000 véhicules et 2.000 poids lourds sur ses nombreux grands axes qui la traversent,
- 10 entreprises de plus de 50 travailleurs, dont 2 de plus de 600 travailleurs,
- Un tourisme très important et de nombreuses manifestations culturelles de premier plan,
- Un côté festif très présent et une identité culturelle forte, de par les événements qu'on retrouve toute l'année (kermesses, carnivals, bals, etc),
- Un territoire convoité par de nombreux groupements de jeunesse et de nombreux camps scouts,
- Une nature préservée : un lieu de prédilection pour toutes sortes d'activités professionnelles, sportives et de loisirs sur fond de peste porcine,
- Une équipe de 1^{ère} division B de football,
- L'ouverture à de nombreux cultes : 38 paroisses, 1 mosquée, 1 temple protestant et 2 maisons des témoins de Jéhovah,
- 65 écoles, pour environ 10.000 étudiants,
- 3 marchés hebdomadaires (Virton, Florenville et Tintigny).



Le Collège de police, c'est...

Le collège de police est composé des 7 bourgmestres des communes formant la zone de police.

Il se réunit environ 1 x/mois.

Les matières sont nombreuses et très diversifiées. Outre la préparation de l'ordre du jour des conseils de police, le collège traite des dossiers tels qu'attributions de marchés, achat de matériels et de consommables figurant au service ordinaire du budget, les réparations de véhicules, les enquêtes administratives, les reconnaissances administratives, les reconnaissances d'accidents du travail, les demandes de formations, les demandes de détachement des membres du personnel, les dossiers disciplinaires,...

Le Conseil de police, c'est...

Celui-ci est composé d'une part des 7 bourgmestres des communes formant la zone de police et d'autre part des 17 conseillers de police suivants :

- Virton (5) : Mme André, Mme Van den Ende, M. Day, M. Baillot et M. Perfranceschi,
- Etalle (3) : Mme Bricot, M. Guillaume et M. Comblen,
- Florenville (3) : M. Maitrejean, M. Simon et M. Lefèvre,
- Tintigny (2) : Mme Mathieu et M. Lequeux,
- Chiny (2) : Mme Gilson et M. Maitrejean,
- Rouvroy (1) : M. Gonry,
- Meix-devant-Virton (1) : M. Wekhuizen.

Il se réunit environ 1 x/2 mois. Les matières sont également variées et concernent aussi bien l'approbation des comptes, budgets, modifications budgétaires, les cahiers spéciaux des charges et marchés fédéraux pour des achats ou des services au service extraordinaire du budget, que la modification et l'adaptation du tableau organique, le recrutement et l'engagement de membres du personnel, l'admission à la NAPAP, à la retraite, la gestion des demandes d'assistance en justice, de recours devant le conseil d'état, ou encore le suivi et actes décisionnels en matière d'infrastructures.

Nos premières réunions...

Depuis l'installation des nouveaux conseils communaux, nous nous sommes réunis 3x à l'Hôtel de Ville de Virton : le 13 février, le 29 avril et le 17 juin.

Lors de la 1^{ère} réunion, le Chef de corps, Jean-Yves Schul, nous a présenté longuement sa lettre de mission, véritable document d'organisation nous expliquant tout ce qui a changé en 5 ans, l'évolution de la criminalité, les plans d'actions et résultats, l'appui opérationnel et les fonctionnalités de base au sein de la zone.

Lors de ces 3 réunions, il a notamment été question de l'ouverture d'emplois cycle de mobilité 2019-2021, l'achat de munitions

d'entraînement, l'achat de matériel informatique et de matériel pour les contrôles tachygraphes, l'achat de véhicules dont certains équipés maître-chien, le rachat de gilets pare-balles, des futurs bâtiments de police dans la villa sainte Lucie, mais également comment et dans quel cas les policiers peuvent faire usage de gazeuses collectives.

Bref, pas mal d'informations, beaucoup de chiffres, des explications parfois très techniques, mais également des moments de convivialité comme celui-ci partagé lors du départ à la pension bien mérité de la secrétaire de la zone, Chantal Millard.

*Michaël Wekhuizen,
conseiller communal, à la zone de police Gaume.*

ANALYSEUR DE TRAFIC OU PUB RADAR

Option 1 : analyseur :

L'analyseur de trafic placé du 26 mars au 7 avril 2019 à Robelmont, Quartier Camille Naisse. Il a donné les résultats suivants :

Type de véhicule	Vélo, moto	Voiture, camionnette	Bus, camion	Total
10-20 km/h	81	180	22	283
21-30 km/h	45	274	14	333
31-40 km/h	23	732	8	763
41-50 km/h	10	655	5	670
51-60 km/h	1	214	0	215
61-70 km/h	0	29	0	29
71-80 km/h	0	5	0	5
81-90 km/h	0	0	0	0
> 91 km/h	0	0	0	0
Total	160	2.089	49	2.298
Moyenne	22	38	24	37

Options 2 : Pub radar :

« On flashe aussi dans ma rue » : un formulaire de demande de contrôle radar

Chaque année en Gaume, on dénombre de nombreux accidents avec blessés et tués, 104 accidents en 2018. La vitesse inadaptée est une des principales causes des accidents (44%) et la sécurité routière est une des trois priorités stratégiques de la zone. Nous voulons contribuer à réduire le nombre d'accidents de la circulation, grâce notamment à la poursuite de la politique de répression des infractions en matière de vitesse sur les zones à risques.

La probabilité d'être victime d'un accident de circulation est très durement ressentie par la population. Le dernier sondage de la population au sujet de l'insécurité mené en 2018 confirme que la première préoccupation du citoyen est la vitesse excessive dans les quartiers (72,8% des répondants en zone de Gaume). Actuellement, nous sommes régulièrement sollicités par de nombreux citoyens pour ces problèmes liés à la vitesse dans certaines zones.

Et parce qu'il est important pour nous que le citoyen soit considéré également comme un partenaire, nous souhaitons faciliter ce genre de collaboration grâce à un formulaire spécifique. Celui-ci a été approuvé par le Collège de police et est dès à présent mis à disposition pour une phase « test » de plus ou moins 3 mois. Au terme de celle-ci, nous procéderons à une évaluation de ce projet.

L'accès à ce formulaire se fait via **notre site internet** (<https://www.police.be/5299> en bas sur la page d'accueil) et permet à tout un chacun d'effectuer une demande en ligne de contrôle radar à un endroit spécifique, sur base de sérieuses motivations.

Chaque demande sera évaluée et, en fonction de cette évaluation et de nos moyens disponibles, prise en charge par notre unité zonale de circulation. Les résultats seront accessibles mensuellement au public, par le biais de notre site internet, et notre page Facebook.

...Pour plus de sécurité, agissons ensemble...

QUELQUES PETITS RAPPELS

Du nettoyage et de la voirie

Pour garder notre environnement accueillant, nous demandons à chacun de respecter les quelques règles imposées par le règlement de police, notamment à ses articles 76 et suivants, en ce qui concerne le nettoyage de l'entièreté ou la portion de trottoir, d'acotement et de rigole se trouvant en regard de son immeuble bâti ou non.



Le règlement dont question est disponible sur le lien suivant :

<https://www.police.be/5299/sites/default/files/attachments/5f1e78d64008b155e4a771033d259821.pdf>

Déjections canines

Encore trop de déjections canines sont constatées sur les trottoirs ou sur les pelouses publiques...

Attention aux amendes !

Il faut aussi penser aux personnes qui passent la tondeuse !

**MA VILLE, JE L'AIME
JE LA RESPECTE.
Mon maître ramasse
mes déjections !**



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. Les règles (Articles 69 et 99 du règlement général de police de Gaume) sont strictes.

HORAIRE PARC À CONTAINERS (RECYPARC)

Été – du 1^{er} mai au 31 octobre

- > Du lundi au vendredi de 13 h à 19 h
- > Samedi de 9 h à 18 h
- > Fermé le dimanche
- > Fermé les jours fériés légaux

Dates de fermeture en 2019

- > Jeudi 15 août
- > Vendredi 27 septembre
- > Mardi 15 octobre – formation des préposés
- > Vendredi 1^{er} novembre
- > Samedi 2 novembre
- > Lundi 11 novembre
- > Vendredi 20 décembre – formation des préposés

> Mardi 24 décembre

> Mercredi 25 décembre

> Jeudi 26 décembre

> Mardi 31 décembre

> Mercredi 1^{er} janvier 2020

Dates des collectes spéciales 2019

- > Samedi 19 octobre : collecte des jouets en bon état

Adresse : Rue de Gérouville, 103
6769 Meix-devant-Virton

Téléphone : +32 63 23 54 76

LES INFOS DU GROUPE IDELUX-AIVE

DÉCHETS

Tontes de pelouse, tailles de haie, feuilles mortes... Découvrez quelques conseils pratiques pour gérer au mieux ces déchets.

En 2018, l'AIVE a collecté en moyenne près de 90 kg de déchets verts par habitant. Ces déchets sont biodégradables. L'idéal est donc de les gérer chez soi ou, mieux encore, d'aménager son jardin pour en minimiser les quantités. Tout bénéfique pour vous et pour l'environnement !

1. Un jardin zéro déchet

Bien penser l'aménagement (ou le réaménagement) du jardin vous facilitera grandement la tâche: Choisir des vivaces, arbustes... dont la taille adulte convient à votre jardin. Vous ne devrez plus les tailler et réduirez ainsi les déchets verts. Opter pour la tonte « mulching » pour les espaces de pelouse. Laisser l'herbe pousser à d'autres endroits du jardin, vous profiterez ainsi d'une belle biodiversité.

>>> *Brochure « Le jardin zéro déchet » sur : www.idelux-aive.be > Réduire mes déchets*

2. Compostez chez vous

Pour les déchets difficilement évitables, le compostage à domicile est une bonne solution. Cela permet de gérer chez soi les déchets de jardin mais aussi les déchets de cuisine. En suivant quelques règles simples, vous produirez sans souci un compost de qualité bien utile au jardin. Le compost offre en effet un double bénéfice : il nourrit les plantes en leur apportant de l'azote, du potassium et du phosphore, et il améliore le sol grâce aux matières organiques (humus) qui boostent l'activité biologique et structurent le sol.

>>> *Brochure « Mon pote le compost ! » sur : www.idelux-aive.be > Réduire mes déchets*

3. Utilisez le compost de déchets verts de l'AIVE aussi en agriculture biologique !

Si vous n'avez pas la possibilité de composter vos pelouses ou de broyer chez vous les tailles de haie, vous pouvez bien sûr les déposer au recyparc et l'AIVE les compostera. Ce compostage industriel des déchets verts est un bel exemple d'économie circulaire. Collecte locale au niveau des recyparcs, traitement sur les dalles de compostage à Habay et à Tenneville, et utilisation du compost par les maraîchers et agriculteurs locaux ainsi que par les citoyens. Bon à savoir ! Le compost de déchets verts de l'AIVE est utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007. Il est disponible en sacs de 40 litres sur les recyparcs et en vrac sur les sites de traitement de l'AIVE.

>>> *Flyer « Utiliser le compost de déchets verts » sur : www.idelux-aive.be > Nos outils de valorisation et produits recyclés*

EAU

De nouvelles aides pour l'épuration individuelle :

Pour bénéficier de ces nouvelles aides, inscrivez-vous sur la plateforme <https://sigpaa.spge.be/Accueil> ou contactez l'AIVE : +32 63 23 18 11 | sigpaa@idelux-aive.be

>>> *Plus d'infos sur www.gpaa.be, site d'information sur la GPAA et <https://sigpaa.spge.be>, plateforme de gestion et de suivi des systèmes d'épuration individuelles (SEI)*



VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX



Pascal FRANCOIS **Bourgmestre**

*Administration générale,
Gestion du personnel, Travaux publics –
Patrimoine – Urbanisme – Aménagement
du territoire, Etat civil – Cimetières,
Prévention – Police – Services de secours*

Rue des Roses, 21
6769 Meix-devant-Virton

✉ pascal.francois@meix-devant-virton.be
☎ 063/57 62 25
📱 0473/99 89 55

Marc GILSON **1^{er} Echevin**

*Finances communales – Economie –
Commerces et PME, Environnement –
Gestion des déchets – Bien-être animal,
Développement durable, Mobilité – Sports*

Rue du Pargé, 6
6769 Meix-devant-Virton

✉ marc.gilson@scfg.be
☎ bureau : 063/57 23 29
📱 0476/91 89 14

Bruno WATELET **2^{ème} Echevin**

*Enseignement, Agriculture –
Eaux et Forêts – Chasses, Fabrique
d'églises – Tutelle CPAS*

Route de Meix, 15
6769 Gérouville

✉ bruno.watelet@gmail.com
☎ 063/57 70 65
📱 0472/50 00 80

Colette ANDRIANNE **3^{ème} Echevine**

*Communication – Bulletin communal –
Site internet, Culture – Loisirs –
Accueil (cadre de vie, qualité des services, ...),
Petite enfance – Accueil Temps Libre –
Jeunesse, Marchés publics*

Rue de la Trembloie, 11
6769 Meix-devant-Virton

✉ colette.andrienne@skynet.be
☎ 063/57 91 06
📱 0472/21 04 29



Patricia RICHARD
Conseillère communale
et Présidente du CPAS

Affaires sociales

Rue Grandchamps, 38
6769 Villers-la-Loue

✉ richard.patricia21@gmail.com
☎ 0472/12 66 94

Michaël WEKHUIZEN
Conseiller communal et conseiller CPAS

Tourisme, Conseil de Police

Rue de Gérouville, 97
6769 Meix-devant-Virton

✉ michael.wekhuizen@hotmail.com
☎ 0478/52 47 41

Sabine HANUS-FOURNIRET
Conseillère communale

Aînés, Santé – Santé préventive

Rue du Pargé, 35
6769 Meix-devant-Virton

✉ sabfourniret@gmail.com
☎ 063/57 03 54
☎ 0475/79 43 86

Philippe BRYNAERT
Conseiller communal

Vieille Rue, 182
6769 Gérouville

✉ phb1707@gmail.com
☎ 0474/43 68 84

Arnaud INGLEBERT
Conseiller communal

Rue de Gérouville, 59
6769 Meix-devant-Virton

✉ arno.inglebert@yahoo.be
☎ 0499/31 65 09

Caroline HANUS
Conseillère communale

Rue des Roses, 4
6769 Meix-devant-Virton

✉ hanuscaroline@hotmail.be
☎ 0496/11 94 00

Rose-Marie THIBE
Conseillère communale

Rue des Douards, 50
6769 Gérouville

✉ rose.th@hotmail.com
☎ 0498/83 15 01

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Rappel aux différents acteurs de la commune :

Que vous soyez association, groupement, artiste, artisan, commerçant, ... il vous est possible d'annoncer vos activités (agenda, compte-rendu, photos, etc.) dans le prochain bulletin communal (sortie prévue en décembre).

Vos communiqués doivent impérativement nous parvenir pour le 6 novembre 2019 au plus tard !

A cette fin, merci de prendre les renseignements utiles auprès de
Colette ANDRIANNE
0472/210429 ou colette.andrianne@skynet.be

La newsletter paraît mensuellement et est publiée vers le 15 du mois. Si vous voulez faire paraître un message ou annoncer un évènement, n'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions, vos textes, voire vos photos.

Renseignements :
Colette ANDRIANNE
0472/210429 – colette.andrianne@skynet.be
ou karl.goffinet@meix-devant-virton.be

